



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Sursis concordataire définitif

Date de publication: SHAB 28.08.2020

Publications supplémentaires: KABVD 28.08.2020

Numéro de publication: NA02-000000448

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 Lausanne Adm cant

Sursis concordataire définitif TopDeal SA

Entité requérante:

TopDeal SA

CHE-169.032.950

Rue du Centre 136

1025 St-Sulpice VD

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire définitif.

Durée du sursis concordataire: 6 mois

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296 LP.

LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

Sursis concordataire 293 LP

Par décision du 13 août 2020, communiquée le 24 août 2020, la présidente du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a accordé à TOPDEAL SA, Rue du Centre 136, 1025 St-Sulpice, un sursis concordataire définitif de six mois et désigné Christophe SAVOY, agent d'affaires breveté à Yverdon-les-Bains, en qualité de commissaire au sursis définitif.

Vous avez droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires dans les dix jours dès la présente publication.